

---

## *Compte Rendu Conseil de Délégués*

---

Date : **Jeudi 15 mars 2018**

Ordre du jour : → Soirée infos/débat  
→ La journée sans cartable  
→ Les ventes de gâteaux  
→ Budget géré par les élèves

Présents : - Mme AUTEGARDEN (Directrice)  
- Les délégués des classes

### **SOIRÉE INFOS/DÉBAT**

Vendredi soir, de 18h00 à 20h00, une soirée est proposée aux familles pour réfléchir ensemble à l'utilisation des écrans dans la vie quotidienne de leurs enfants et de nos élèves.

Les parents d'élèves avaient émis ce souhait en fin d'année scolaire dernière et nous avons répondu à leur demande. Espérons que les parents viendront nombreux.

### **LA JOURNÉE SANS CARTABLE**

Elle aura lieu le 10 avril. Ce jour-là, les élèves viennent sans leur cartable et travaillent différemment de d'habitude.

Le thème retenu cette année est celui des couleurs.

14 groupes seront constitués avec des élèves du CP au CM2. Chaque classe viendra s'inscrire dans le hall de l'école à partir du 29 mars. Chaque groupe participera à 7 ateliers différents animés par les enseignants et les animateurs.

Les parents sont invités à participer à cette journée peu ordinaire. Elle se terminera par un grand goûter dans la cour.

Espérons juste qu'il fera beau !

### **LES VENTES DE GÂTEAUX**

En janvier, la vente des gâteaux a rapporté 200 euros. En février, il n'y a eu que 2 lundis, mais la vente a rapporté 120 euros. C'était très bien.

Mais en mars, en 2 lundis de vente, il n'y a eu que 60 euros de bénéfice. Les acheteurs étaient là, mais pas les gâteaux. Il n'y a eu que trois gâteaux à chaque lundi.

Les enfants sont contents de pouvoir acheter des gâteaux le lundi pour le goûter, mais il faut aussi faire l'effort d'en confectionner lorsque c'est à son tour de les faire ; sinon ça ne peut pas fonctionner !

La directrice rappelle que cette vente de gâteaux est destinée à financer les interventions des artistes chorégraphe, plasticien et musicien qui participent à la réalisation du projet de toute l'école sur les émotions car la coopérative de l'école n'a pas un budget suffisant pour régler toutes les dépenses du projet. Alors aux fourneaux !

### **BUDGET GÉRÉ PAR LES ÉLÈVES**

L'équipe des enseignants et la directrice ont souhaité réserver une somme de 270 euros de la coopérative de l'école, confiée aux délégués de classes pour qu'ils décident eux-mêmes de la façon d'utiliser ce budget. Cette décision vise à leur permettre d'exercer par eux-mêmes des choix et des responsabilités, d'être acteurs de la vie en société.

A eux de débattre dans leurs classes de l'utilisation qu'ils souhaitent en faire : soit partager cette somme entre les 9 classes, soit garder cette somme pour l'ensemble des élèves. Il s'agira ensuite de déterminer quelle utilisation sera faite de cette somme d'argent, à l'échelle de chaque classe ou à l'échelle de l'école.

Ce sont les délégués qui porteront la parole des classes. Ce sont eux qui seront chargés de gérer cette somme d'argent.